

*Peine capitale*

devoirs et de responsabilités. Aujourd'hui, on fait plus état du droit du criminel que du droit de la victime. On se fout de la victime finalement. Il est quand même extraordinaire de considérer que la douleur morale ne s'évalue pas en justice. On ne reconnaît pas cela. C'est quand même incroyable; récemment, quelqu'un s'est défendu arme au poing contre un criminel et il a passé huit mois en cour à se défendre . . .

**M. Kindy:** Avec beaucoup d'argent!

**M. Hamelin:** Avec beaucoup d'argent. C'est incroyable! C'est le monde à l'envers!

Est-ce que je veux d'une société établie sur les statistiques? Parce que le vol existe donc le vol c'est normal. A la limite, encourageons le vol. Souvent il y a de ces considérations sociologiques qui sont aberrantes. J'ai souvent l'impression que notre société fonctionne en vertu d'une pseudo-évolution. Enlever la peine de mort, est-ce vraiment évoluer? Parce que, au Canada, en toute impunité, n'importe quel «con», n'est-ce pas, va venir s'installer chez nous. Pourquoi pas! Bienvenue! Nous, on ne tue pas, on est évolué. On est bien. On va vous permettre largement vos moments d'égarément. Et on nous sert l'argument aussi des erreurs judiciaires. Combien de fois, j'aimerais le savoir, nos policiers, par vice de procédure en cour ou autrement, n'ont-ils pas été capables de mettre la main sur des criminels? Combien de fois en vertu de vice de procédure ou autre, d'absence de témoins de dernière minute, des crimes sont restés impunis?

Et lorsque la Commission des libérations conditionnelles se trompe, c'est-à-dire qu'elle laisse partir quelqu'un qui commet un autre acte criminel, est-ce que ce n'est pas là aussi également une très lourde responsabilité?

**M. Kindy:** C'est de la négligence!

**M. Hamelin:** N'est-ce pas là un manque de courage absolument extraordinaire?

Moi j'estime, madame la Présidente, qu'il faut absolument que cette société, que je veux moi aussi tolérante, soit respectueuse de nos différences, mais que cette tolérance-là ait une limite au bout du compte, sans cela tout le système va s'écrouler. Il est en train de s'écrouler d'ailleurs! Il y a une nécessité absolue de réformer tout le système carcéral, de revoir tout le système de justice, de revoir tout ce système de peine. Il faudrait mettre de l'énergie là-dedans, je pense, sans cela tout va s'écrouler.

Je vais donc voter ce soir par conviction en faveur de l'établissement de ce comité qui va examiner la meilleure façon de se doter de cet ultime moyen pour ceux qui n'ont pas mérité le droit de vivre et ceux qui ont mis leur liberté à enlever celle des autres et de façon définitive. Je pourrais élaborer, bien sûr, longuement, madame la Présidente, sur le problème fantastique des victimes qui n'ont plus voix au chapitre, qui n'ont plus droit non plus à rien du tout. Et je pense que ce pays devrait au moins se garder cet outil ultime et ne pas prétendre qu'on est des gens évolués parce qu'on a perdu ce sens de la responsabilité et de l'imputabilité. C'est ma conviction profonde et elle est largement partagée par un très grand nombre de mes concitoyens et concitoyennes. Si je suis un homme libre qui aime ce pays, je veux que l'ensemble des citoyens et des citoyennes de

ce pays, hommes et femmes, respectent les règles du jeu et ma liberté ne peut pas enlever la vie aux autres. Mais à la limite comme société, c'est ma légitime défense, c'est ma dernière défense et depuis 20 ans on me l'a enlevée.

Je sens que ça ne va pas, que ça va mal, que c'est inconsistant, que c'est inacceptable et c'est pour cette raison que j'ai la conviction, madame la Présidente, qu'il faut au moins se doter de cet instrument de justice qui n'est pas facile, qui est difficile, mais qui consolide l'ensemble de notre système démocratique de responsabilité et de liberté.

• (1300)

[Traduction]

**M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke):** Madame la Présidente, avant de commencer mon discours sur la peine capitale, je voudrais répondre à certaines des déclarations du leader parlementaire du gouvernement conservateur. Il a affirmé que la clôture était nécessaire parce que les députés de l'opposition officielle et du Nouveau parti démocratique n'avaient pas accepté de raccourcir leurs discours et, par conséquent, de respecter un calendrier précis. Or, tout le monde sait que la Chambre est composée à 75 p. 100 de députés du gouvernement et à 25 p. 100 seulement de membres de l'opposition. Voilà qui en dit long sur l'excuse qu'a invoquée le leader parlementaire pour imposer la clôture.

**M. Turner (Ottawa—Carleton):** Cela n'a aucun rapport.

**M. Hopkins:** La vérité, c'est que le gouvernement voudrait que la motion disparaisse du *Feuilleton* . . .

**M. Turner (Ottawa—Carleton):** Où était Herb Gray?

**M. Hopkins:** Le fait que les députés du gouvernement m'invectivent parce que je dis la vérité montre que j'ai tout à fait raison. Mais, de toute façon, les gens ne seront pas surpris que cette motion de clôture s'appuie sur une excuse aussi faible parce que la population n'a plus confiance dans le gouvernement.

En fait, c'est avec une certaine ambivalence que je prends la parole dans ce débat sur la résolution visant à rétablir la peine capitale. Ce sera la cinquième fois que je vote . . .

**M. Hawkes:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Le député a voulu dire la vérité à la Chambre, mais il a oublié de mentionner les amendements présentés par les membres de l'opposition afin de pouvoir débattre de la question sans limite de temps.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** La question soulevée par le député n'est pas un rappel au Règlement, mais plutôt une opinion.

**M. Hopkins:** Madame la Présidente, j'espère que cette non-intervention ne sera pas déduite du temps qui m'est alloué.

Comme je le disais, ce sera la cinquième fois que je vote sur cette question depuis mon arrivée à la Chambre des communes, à titre de député de la circonscription de Renfrew-Nord, qui a depuis triplé de superficie et qui est devenue la circonscription de Renfrew—Nipissing—Pembroke. J'ai voté pour la peine de mort à ces quatre reprises, depuis 1966.